



HAL
open science

**DE LA NOTE DE BAS DE PAGE AU LIEN
HYPERTEXTE : PHILOSOPHIE DE L'IDENTIQUE
ET STYLISTIQUE DE L'ECART.**

Olivier Ertzscheid

► **To cite this version:**

Olivier Ertzscheid. DE LA NOTE DE BAS DE PAGE AU LIEN HYPERTEXTE : PHILOSOPHIE DE L'IDENTIQUE ET STYLISTIQUE DE L'ECART.. La Licorne - Revue de langue et de littérature française, 2003. sic_00000998

HAL Id: sic_00000998

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000998

Submitted on 14 Jun 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA NOTE DE BAS DE PAGE AU LIEN HYPERTEXTE : PHILOSOPHIE DE L'IDENTIQUE ET STYLISTIQUE DE L'ECART.

ERTZSCHEID Olivier

Cette contribution se propose d'étudier les rapports entre la note de bas de page et le lien hypertexte. Nous nous proposons de revenir sur les raisons qui permettent d'établir une parenté forte de l'une à l'autre, dans l'optique d'une philosophie de l'identique. Nous présenterons ensuite par le détail l'ensemble des points qui nous permettent de considérer que le lien hypertexte renouvelle les fonctions traditionnelles de la note de bas de page et verrons en quoi celui-ci s'inscrit, davantage que la note, dans une stylistique de l'écart. Nous concluerons en nous interrogeant sur la manière dont les problématiques auxquelles la note de bas de page sert de creuset peuvent nous aider à mieux cerner les attendus d'une "hyper" ou d'une "cyber-littérature".

AU COMMENCEMENT DE L'HYPERTEXTE ETAIT L'ANNOTATION.

L'idée de l'hypertexte tel que nous le connaissons aujourd'hui prend naissance dans l'esprit de [Bush 45] via un dispositif mécanique qui restera à l'état de projet : le Memex (Memory Extender). Il s'agit de tenter de reproduire le fonctionnement caractéristique de l'esprit humain en imaginant des machines capables de fonctionner par association et non plus selon le modèle classique de l'indexation : “ *Human mind (...) operates by association. (...) Selection by association, rather than by indexing, may yet be mechanized.* ” Il s'agit donc, dès l'origine, de pouvoir annoter tout type d'information. Ted Nelson (inventeur du terme Hypertexte) souffrait quant à lui d'une forme extrême d'un syndrome affectant les capacités d'attention, perdant sans arrêt le fil de ses pensées.

L'idée m'est venue en octobre - novembre 1960 alors que je suivais un cours d'initiation à l'informatique qui, au début, devait m'aider à écrire mes livres de philosophie. Je cherchais un moyen de créer sans contraintes un document à partir d'un vaste ensemble d'idées de tous types, non structurées, non séquentielles, exprimées sur des supports aussi divers qu'un film, une bande magnétique, ou un morceau de papier. Par exemple, je voulais pouvoir écrire un paragraphe présentant des portes derrière chacune desquelles un lecteur puisse découvrir encore beaucoup d'informations qui n'apparaissent pas immédiatement à la lecture de ce paragraphe. ” Ted Nelson. Cité par [Baritault 90 p.190].

L'hypertexte est donc, a priori, un système informatique permettant d'annoter tout type de contenu sur un mode associatif, afin de renvoyer vers des contenus similaires et/ou de pouvoir conserver en mémoire (informatique) la trace du cheminement de la pensée (parcours de lecture ou parcours interprétatif). En d'autres termes, prenez une note de bas de page (bibliographique par exemple) dans une édition critique. Numérisez le texte sur lequel elle apparaît et celui auquel elle fait référence. Etablissez un lien entre les deux : vous obtenez un hypertexte.

DES LIENS ET DES NOTES.

DE LA NOTE QUI RELIE AU LIEN QUI ANNOTE.

Un lien hypertexte est une procédure informatique qui permet de désigner un texte-source¹, un texte-cible et une liaison physique entre ces deux textes, cette liaison pouvant être caractérisée et enrichie de diverses manières² sur un plan sémantique, graphique, contextuel, etc ...

Dans le cadre de cette définition, l'activité d'annotation au sens strict occupe nécessairement une place prépondérante mais non exclusive. La réflexion sur la mise en place et l'optimisation de liens hypertextes performants et pertinents (d'un point de vue cognitif ou stylistique) s'est toujours accompagnée d'une réflexion sur les processus de lecture-écriture, avec bien souvent comme point de départ, la tentative de standardiser les activités d'annotation dans un environnement numérique. Ainsi pour [Mazoud et al., 95, p. 128],

L'annotation est une activité intrinsèquement liée à la lecture, sous trois rapports : dans le temps, elle est contemporaine de la lecture et suscitée par celle-ci ; dans l'espace : ses traces sont intégrées aux espaces libres de la page ou du livre ; dans l'organicité : le texte annotatif n'est pas en général indépendant du texte annoté, mais se rapporte au contraire directement à tel passage, formule, ou point du texte lu, comme le sont, chez l'auteur cette fois, certains types de textes greffés (notes de bas de page, parenthèses, etc.), l'intelligibilité des commentaires en lecture autonome marquant cette limite.

Ces mêmes auteurs [p.130] pointent alors les limites de ce qu'ils nomment l'annotation "papier-crayon", limites :

- *mémorielles (temporelles) : livrées à l'humeur, non systématisées, échappant à une mémorisation à long terme*
- *spatiales : zone hors-texte non prévues.*

L'hypertexte permet de mettre fin à ces limitations : la trace mémorielle (informatique) de la note est enregistrée avec le texte auquel elle se rapporte : elle n'est plus simplement un élément du péri-texte mais un élément propre du "document", c'est à dire le texte ET ses liens avec d'autres textes (dont certains liens font fonction de note ou se manifestent en empruntant aux notes leur habillage typographique - police de caractère différente, position marquée sur la page, bas de page par exemple -).

TYPOLOGIE ELEMENTAIRE DES HYPERLIENS.

Cette question d'une typologie des liens est largement débattue dans la communauté scientifique s'intéressant à l'hypertexte, d'un point de vue informatique, ergonomique, fonctionnel ou même stylistique. Chacun tente de proposer et de standardiser des propriétés permettant de faciliter la lecture, l'utilisation et la navigation dans des hypertextes. Il est cependant facile de repérer une typologie qui fait l'unanimité et qui distingue trois catégories d'hyperliens :

- les liens " *manuels ou calculés* " ³ : on parlera de lien manuel quand celui-ci est mis en place de manière non-automatique. Les liens calculés à l'inverse⁴, sont déterminés et mis

¹ "texte" est ici à prendre au sens de document informatique, c'est à dire de "fichier"

² il s'agit de la question du "typage" des liens. Sur ce sujet voir [Ertzscheid 02]

³ La terminologie ici retenue pour l'énoncé de ces quelques propriétés fondamentales des liens est celle que l'on trouve notamment chez [Clément 97].

en place automatiquement par l'hypertexte (et n'apparaissent par exemple qu'à la condition qu'un lien préalable ait été visité ou activé, on parle alors de lien "conditionnel");

- le "*lien commande*" ou lien exécutable, qui permet de commander l'exécution d'un programme informatique pour déclencher une animation, interroger une base de donnée ou simplement télécharger un fichier ;
- les liens "*référentiels ou d'annotation*", renvoyant au type de structure, d'organisation de l'information qu'ils mettent en place :
 - le lien référentiel permet de changer de texte et de contexte comme l'on passe d'un chapitre à un autre. Selon [Clément 97], ces liens "*peuvent être uni ou bidirectionnels. Ils autorisent la création de structures non-hiérarchiques.*" ;
 - le lien "*note ou annotation*" sert le plus souvent d'illustration, de commentaire et fait office et fonction de note de bas de page ou de référence bibliographique. Sa particularité est, à l'instar de la note, d'être monodirectionnel. Une fois suivi, il n'offre comme possibilité que celle de retourner à son point de départ.

Dans cette typologie, la dernière catégorie d'hyperliens concerne donc explicitement l'application des propriétés de la note, dans un environnement et sur un support informatique.

QUAND LA NOTE DEVIENT LIEN.

A fonction égale (servir de référence bibliographique par exemple) la principale différence existant entre une note de bas de page sur support papier et un hyperlien d'annotation sur support informatique peut s'énoncer comme suit : pour être pertinent (c'est-à-dire n'être pas seulement un lien "physique"), un hyperlien doit spécifier le type de relation qu'il institue entre les éléments qu'il lie (nom d'auteur, terme, passage d'un côté et ouvrage correspondant de l'autre - dans le cas d'une note de référence bibliographique). Or cette spécification n'est pas explicite – comme dans le cas des index, références et notes – mais implicite et donc source de confusion, d'égarement ... En effet tout individu qui parcourt un texte sur papier identifie, à la lecture d'une note de bas de page contenant une mention bibliographique, qu'il s'agit des références de l'ouvrage correspondant à l'appel de note. Dans le cas de l'hypertexte, plusieurs cas de figure peuvent se présenter : la référence bibliographique peut n'être pas présente (inscrite) dans la note mais seulement dans le document qui sera affiché une fois le lien activé. Elle peut également se manifester par une simple icône ou un code graphique propre au site sur lequel se trouve ce texte. Tout un ensemble de possibilités peuvent ainsi se présenter et il importe pour le lecteur de pouvoir s'y retrouver.

C'est - en partie - dans cette optique que [Mazoud et al. p. 129] proposent une "*Typologie représentative des actes annotatifs élémentaires (A.A.E.)*" :

- *Hiérarchiser* : caractériser les passages par des jugements de degré
- *Architecturer* : contraster ou différencier des passages selon leur type logico-linguistique ("*définition*", "*illustration*", ...)
- *Contextualiser* : repérer les termes caractéristiques et créer un passage pertinent pour l'appréhension de ce terme
- *Programmer* : planifier des opérations à effectuer à côté de la lecture suivie ("*à relire*")
- *Reformuler* (...)
- *Commenter* (...)

⁴ [Laufer & Scavetta 92 p.72] préfèrent parler de liens explicites ("*posés manuellement, ancrés dans un lieu précis*") et implicites ("*posés automatiquement par l'activation non plus d'un bouton concret mais d'une ou plusieurs propriétés, associées au nœud source et au nœud cible.*")

- Documenter (...)
- Corréler : établir des renvois et des références typées.

Les quatre premiers de ces types d'annotation consistent en caractérisations de divers types de passage particuliers, les quatre suivants comportent l'attachement à de tels passages d'autres éléments par des liens de types variés.

Si l'on envisage cette typologie du point de vue du processus de co-écriture⁵ si souvent mentionné pour caractériser les œuvres littéraires hypertextuelles, elle permet alors de repérer la présence effective d'une co-autorité, laquelle se manifeste dans les possibilités d'annotation offertes par l'hypertexte, qui peuvent être regroupées - dans l'optique des études littéraires - avec d'un côté celles à vocation "stylistique" (commenter, documenter, relier, corréler)⁶ et de l'autre celles faisant directement appel à des activités cognitives standardisées (hiérarchiser, architecturer, contextualiser, programmer).

PROPOSITIONS POUR UNE TYPOLOGIE COMMUNE AUX NOTES ET HYPERLIENS.

La réalité que recouvrent les hyperliens est complexe. Si l'on veut pouvoir proposer une typologie qui rende compte de cette complexité, il faut prendre en compte les propriétés collectives de ces hyperliens, c'est-à-dire la manière et les modalités par lesquelles ils s'inscrivent dans une totalité - celle du texte - dont ils doivent rendre compte et/ou organiser. Du point de vue de ce dernier critère (organiser les relations du texte avec d'autres textes ou documents), et pour partie seulement, ces propriétés valent également pour la mise en place de notes hypertextuelles adaptées à l'environnement numérique. Pour le reste, la perspective offerte par les hyperliens s'inscrit davantage que celle des notes dans une stylistique de l'écart que décrivent les paragraphes suivants.

Dans ce cadre d'analyse, un lien se définit par rapport à son contenu et à la relation qu'il institue entre deux ou plusieurs entités. Il est un contenu parce qu'il dispose d'un sens propre - c'est une *unité signifiante* - et d'un sens par rapport au contexte dans lequel il s'inscrit - c'est une *unité émergente*.

Il est également une instance de relation entre éléments :

- qui prend sens par le type de relation qu'il institue entre les unités liées - c'est une *unité instituant* -
- et qui fait sens, lorsque le type de relation instituée est assez avéré pour pouvoir être interprété au niveau cognitif et donc à nouveau faire sens par rapport au contexte premier de l'énonciation (unité émergente) : c'est alors une *unité transcendante*.

Si l'on tente un parallèle avec les arts graphiques, de la même manière que la perspective est à la peinture un principe de cohérence optique, les liens sont pour l'hypertexte, un principe de cohérence cognitive. A cette différence - notable - près que la cohérence optique renvoie à un espace à trois dimensions qui est celui dont dispose la vision humaine. La cohérence cognitive, fait elle référence à une variété de perceptions, d'individus, de contextes, de situations, ainsi qu'à une plasticité fonctionnelle neuronale pour laquelle nous ne disposons pas encore de modélisation opératoire.

⁵ on parle fréquemment dans ce contexte de "wreader" ou "l'auteur" pour désigner le chevauchement des fonctions auctoriales et lectorales.

⁶ il s'agit là, pour l'essentiel, du champ d'application de la critique génétique et de la génétique des textes.

Pour venir étayer cette cohérence, deux modes d'organisation sont possibles dans l'espace du texte : arborescents (hiérarchiques) ou non-arborescents (hétérarchiques⁷).

LIENS EXTENSIFS ET INTENSIFS.

Nous considérons avec [Baudet & Denhière 92 p.46] que :

(...) deux questions centrales peuvent être posées à propos du langage : quelle est l'information transmise par le langage ? Sur quoi porte cette information ? La première question renvoie au problème philosophique du sens ou de l'intension, la seconde au problème de la référence ou de l'extension. L'intension d'une expression [d'un lien] est l'ensemble des propriétés ou des caractéristiques partagées par les choses qu'elle décrit [qu'il lie]. L'extension d'une expression [d'un lien] est la collection des choses qu'elle décrit [qu'il lie].

Au premier mode d'organisation (arborescent) correspondent des liens de type extensifs mettant en place une sémantique de spécialisation (“ *ensemble de choses décrites* ”), alors que l'autre mode d'organisation (non-arborescent) correspond aux liens intensifs (“ *propriétés partagées* ”), lesquels mettent en place une sémantique d'association. Pour développer cette hypothèse nous faisons appel à l'approche systémique permettant de différencier les hiérarchies.

SYSTEMIQUE ET HIERARCHIES.

La systémique distingue quatre types différents de hiérarchies, qui de notre point de vue, suffisent à couvrir l'ensemble des possibilités d'organisation collective des liens et notes au sein d'un texte. Il s'agit de hiérarchies :

- *qualitatives (par exemple, la classification des animaux en ordres, genres et espèces) avec des liens de 'subdivision' entre des classes exclusives et exhaustives ;*
- *structurelles (molécules, atomes, particules) avec des liens de 'subjacence' entre des entités causales imbriquées ;*
- *fonctionnelles (gestion des organisations) avec des liens de 'subordination' entre des entités finalisées par des buts complémentaires ;*
- *génétiques (descendances, réactions en chaîne) avec des liens de 'subséquence' entre des entités strictement ordonnées. [Laufer & Scavetta 92 p.93]*

Nous considérons, du point de vue de l'organisation hypertextuelle des textes, que seule la hiérarchie “ *qualitative* ” fait référence à un modèle arborescent : les trois autres peuvent être déclinées sous des formes non-exclusivement arborescentes.

Liens qualitatifs.

Ce type de lien permet d'organiser collectivement l'information dans un cadre arborescent, en privilégiant les relations de subdivision. Il s'agit typiquement de ceux que l'on trouve dans tous les sites proposant un sommaire ou une table des matières sous forme de liens hypertextuels. Ils sont la plupart du temps mono-directionnels, la possibilité de retour étant assurée par les fonctionnalités de butinage des navigateurs⁸ ou par leur équivalent dans la structure interne de l'hypertexte.

⁷ “ *Un programme bâti sur une telle structure, dans laquelle il n'y a pas de “ niveau supérieur ”, ou “ moniteur ”, est appelé une hétérarchie (par opposition à une hiérarchie), terme créé par Warren Mc Culloch, l'un des premiers cybernéticiens.* ” [Hofstadter 85 p.150]

⁸ boutons "page précédente" et "page suivante"

Les liens qualitatifs sont, *stricto sensu*, les seuls à refléter une organisation collective de type arborescente.

Liens structurels.

Ce type de liens peut permettre de relier plusieurs textes-sources à un même texte-cible (et inversement) selon la cardinalité effectivement supportée par le système informatique qui sert de support à l'hypertexte. C'est alors que l'on parle de liens "d'annotation" : un texte-source peut être, selon les contextes, "annoté" – il serait d'ailleurs plus exact de parler de "connotation" – par plusieurs textes-cibles vers lesquels pointent les liens présents dans le texte-source.

Liens fonctionnels.

La finalité de ce type de liens est résolument orientée tâche, puisqu'il s'agit de relier des entités (textes par exemple) "*finalisées par des buts complémentaires*" sur un mode de subordination. Il s'agit la plupart du temps de liens "référentiels" par oppositions aux liens "organisationnels". L'une des caractéristiques de l'organisation collective que met en place ce type de liens est de fonctionner sur des modes bi-directionnels, en figeant la relation unissant alors les deux entités liées.

Liens génétiques.

Ce dernier type de liens est la marque collective de modalités de liaison fonctionnant à l'image de réseaux sémantiques, c'est-à-dire construits selon des graphes complexes, et dans lesquels la notion d'héritage est soit possible soit nécessaire pour la navigation d'un texte-parent (source ou cible) vers un texte-enfant (source ou cible).

L'HYPERTEXTE HAUT LIEU DE L'INTERTEXTE.

En sus des propriétés que nous venons d'évoquer, la question que l'usage de la fonction "note de bas de page" pose à l'hypertexte est celle du renvoi d'un texte vers un autre (au sens où Barthes définit la notion de "texte") et des modalités possibles de ces renvois, c'est à dire, in fine, celle de l'intertextualité. "*(...) le lien électronique change radicalement l'expérience du texte en changeant ses relations spatiales et temporelles aux autres textes.*" [Landow 90 p. 412]. Nombreux sont ceux, qui à l'instar de ce que peut laisser entendre le discours de Landow, considèrent l'hypertexte et son système de liens, au pire comme une forme d'intertextualité technologique et au mieux comme ce qui "*(...) permettrait au lecteur de "visualiser" le concept d'intertextualité.*" [Marcotte 00]

Nous voulons ici dissiper ce qui nous apparaît comme une double confusion : celle qui est faite entre les définitions des notions d'hypertexte et d'intertexte, et celle de la perception des réalités qu'elles recouvrent aujourd'hui.

On peut envisager de deux manières différentes le concept d'intertextualité ; du point de vue du texte, en considérant que

(...) nul texte ne peut s'écrire indépendamment de ce qui a déjà été écrit et il porte de manière plus ou moins visible la trace et la mémoire d'un héritage et de la tradition. Ainsi définie, l'intertextualité est antérieure au contexte théorique des années 60-70 qui la conceptualise. [Feuillebois 01].

Cette perspective tautologique équivaut, pour l'hypertexte cette fois, à celle de [Gazel 97] pour qui "*Tout texte, d'une part appartient à et d'autre part contient un hypertexte*".

Reste à déterminer la validité de cette assertion, ses supposés fondements théoriques et surtout les proportions et les rapports qui se jouent dans ce subtil mélange entre nature et fonction. Toutefois, affirmer ainsi que tout est intertexte – ou hypertexte – ne permet pas de répondre à la question de savoir ce qu’est l’intertexte – ou l’hypertexte.

L’autre perspective est celle qui consiste à choisir parmi les caractérisations de ceux qui ont conceptualisé cette notion d’intertexte. Trois acceptions différentes seront ici retenues.

Premièrement, celle de l’intertextualité comme phénomène perceptible au niveau de l’unité de l’œuvre et dépendant essentiellement d’une volonté de l’auteur, volonté identifiable donc, bien que la plupart du temps inconsciente. Cette vision, historiquement la première, est celle développée par Kristeva :

L’intertextualité est un processus indéfini, une dynamique textuelle : il s’agit moins d’emprunts, de filiation et d’imitation que de traces, souvent inconscientes, difficilement isolables. Le texte ne se réfère pas seulement à l’ensemble des écrits, mais aussi à la totalité des discours qui l’environnent, au langage environnant. [Feuillebois 01]

Deuxièmement, celle de l’intertexte envisagé comme un phénomène ne dépendant plus de l’écriture mais comme un effet de lecture. Pour Riffaterre : “ *L’intertextualité est la perception par le lecteur de rapports entre une œuvre et d’autres, qui l’ont précédée ou suivie.* ” [Feuillebois 01]. Le basculement ici opéré se joue entre une écriture de l’implicite et une lecture de l’explicite, une lecture qui en activant l’un des possibles parcours textuels de l’œuvre, en actualise l’une de ses potentialités.

Enfin, troisième voie de l’intertextualité, celle qui isolément paraît la plus restrictive : une intertextualité non plus de l’œuvre, mais des textes, une intertextualité qui prend place au cœur même de tout ou partie de ces textes, au cœur même des “ lexies ”.

Je définis [l’intertextualité] pour ma part, d’une manière sans doute restrictive, par une relation de coprésence entre deux ou plusieurs textes, c’est-à-dire, eidétiquement et le plus souvent, par la présence effective d’un texte dans un autre. ” [Genette 82 p.8]

Il explique ensuite qu’elle adopte différentes formes pouvant aller de la citation (“ *la plus explicite* ”) à l’allusion (“ *la moins explicite* ”) en passant par le plagiat. La “ pauvreté ” de cette vue est cependant toute relative puisque qu’elle prend place au sein d’un appareil théorique de relations “ *transtextuelles* ” dont l’intertextualité est l’une des cinq modalités composites, au même titre que le paratexte⁹, la métatextualité¹⁰, l’architextualité¹¹ et bien entendu l’hypertextualité¹².

Au delà des paradigmes explicatifs que tendent à dresser chacune de ces approches, la proximité de ces deux notions – hypertexte et intertexte – est depuis toujours présente. A tel point que Genette avait d’abord qualifié “ d’intertexte ” ce qu’il redéfinit dans **Palimpsestes** comme relevant de “ l’hypertexte ”.

⁹ p.10 “ *relation généralement moins explicite et plus distante [que l’intertextualité] que, dans l’ensemble formé par une œuvre littéraire, le texte proprement dit entretient avec ce que l’on ne peut guère nommer que son paratexte : titre, sous-titres, intertitres ; préfaces, postfaces, avertissements, avant-propos (...) et bien d’autres types de signaux accessoires, autographes ou allographes qui procurent au texte un entourage (variable) et parfois un commentaire, officiel et officieux, dont le lecteur le plus puriste et le moins porté à l’érudition externe ne peut pas toujours disposer aussi facilement qu’il le voudrait et le prétend.* ”

¹⁰ p.11 “ *troisième type de transcendance textuelle. (...) Relation “ de commentaire ” qui unit un texte à un autre texte dont il parle sans nécessairement le citer (le convoquer), voire, à la limite, sans le nommer.* ”

¹¹ p.12 “ *type le plus abstrait et le plus implicite. (...) Il s’agit ici d’une relation tout à fait muette que n’articule, au plus, qu’une mention paratextuelle (...) de pure appartenance taxinomique.* ”

¹² p.13 “ *J’entends par là toute relation unissant un texte B (que j’appellerai hypertexte) à un texte A (que j’appellerai, bien sûr, hypotexte) sur lequel il se greffe d’une manière qui n’est pas celle du commentaire.* ” et plus loin p. 16 : “ *J’appelle donc hypertexte tout texte dérivé d’un texte antérieur par transformation simple (nous dirons désormais transformation tout court) ou par transformation indirecte (nous dirons imitation).* ”

Une nouvelle fois, l'hypertexte – non plus au sens de Genette – offre à la critique et à l'épistémologie cette chance de réunifier des approches que la proximité théorique obligeait à choisir comme frontières méthodologiques, par suite de simples variations de point de vue, ou de contexte : la métatextualité de l'un (Genette) étant ainsi strictement équivalente à l'intertextualité de l'autre (Kristeva). A l'heure de la littérature électronique et de l'entrée dans l'explicite et dans le technique de la plupart des procédés – même métaphoriques – de liaison, la co-existence de ces deux concepts est-elle encore nécessaire ?

Nous pensons que oui. D'abord parce qu'au delà de la quasi-simultanéité de leur apparition – années 60 pour l'intertexte sur le vieux continent et 1965 pour l'hypertexte sur le nouveau monde – le contexte, l'environnement intellectuel et théorique ayant présidé à la naissance de ces deux termes est radicalement différent.

Ensuite parce qu'ils ne sont pas trop de deux pour permettre de rendre compte d'une réalité nécessairement multiple : lexies, textes, œuvres, tout semble effectivement, maintenant plus que jamais, lié à tout.

Mais la nature de ces relations – de parties entre elles, d'une partie vers un tout, d'un tout vers un autre, etc. – le seuil au-delà ou en-deçà duquel elles sont perceptibles passant de l'implicite à l'explicite, la variabilité en contexte de chaque aspect de ces relations, la variabilité des contextes eux-mêmes, rien donc n'interdit la coexistence de ces deux notions, bien au contraire ...

Pour autant, il s'agit d'être clair sur le sens que l'on choisit de leur affecter.

L'hypertexte n'est pas uniquement un moyen de rendre visible les relations existant entre des textes. Il est ce par quoi se déterminent et se fondent ces relations. Il est ce qui permet de sortir de l'interstice méthodologique de l'intertexte : en ouvrant, en déployant cette notion, il fonde la réalité herméneutique et littéraire des perspectives qu'elle avait contribué à mettre en place, avant qu'il ne les reprenne. L'intertextualité demeure, mais comme épiphénomène d'une organisation hypertextuelle des textes qui l'englobe. Nous choisissons donc ici de renverser la perspective ouverte par Kristeva. L'hypertextualité dispose de l'ensemble des paramètres de fonction et de nature permettant d'amorcer la “ *dynamique textuelle* ” dont parle Kristeva. L'intertextualité est l'un de ces moyens.

De plus, si l'intertextualité a fort à faire avec la diachronie, elle s'interdit toute relation anachronique : un texte ne peut faire référence à un autre qui lui sera postérieur. Elle est à sens unique et hérite des propriétés du cadre temporel (linéaire) dans lequel elle se situe. L'hypertexte s'inscrit dans une forme de temporalité différente : les propriétés dont il hérite sont celles de la session. En ce sens, rien n'empêche qu'il noue avec d'autres textes des relations implicites ou explicites alors même que ces textes n'ont pas encore été écrits ou sont en train de l'être¹³.

Derrière le texte affiché se lisent toujours tous les textes possibles, c'est-à-dire tous les autres textes. Ces textes ne sont que la concrétisation particulière d'une infinité de possibles. Derrière la littérature informatique, s'impose la présence de la littérature. [Balpe 96]

Avec l'hypertexte, la littérature dont il est maintenant question fait face à sa complétude. Elle dispose de toute latitude pour s'y déployer, puisqu'elle ne se mesure plus à l'aune de ceux qui ont ou n'ont pas “ fait une œuvre ”, puisque se substitue à l'œuvre et au

¹³ il s'agit d'un scénario type utilisé par nombre de générateurs aléatoires. On peut également retrouver ce procédé dans des hypertextes n'utilisant pas de générateurs mais des liens conditionnels. C'est également ce rapport au futur, au “ work in progress ” que M. Joyce avait d'emblée ressenti comme spécifique à l'hypertexte en le définissant ainsi : “ *Le texte devient un palimpseste tendu dans le présent, dans lequel ce qui transparaît ne sont pas des versions antérieures mais des vues possibles, alternatives.* ” [Masson 00]

Livre, comme référent stable et fondateur, le Texte. Il le fait en redevenant ce que lui assignait d'être l'idéal barthésien : “ *un champ méthodologique*¹⁴ ”.

CONCLUSION.

L'hypertexte actuel, tel qu'il se dessine sur le web n'est pas simplement un gigantesque assemblage de notes éparses au fil de l'une desquelles se donnerait parfois à lire un texte, lui-même relié à d'autres, tout aussi innombrables. L'organisation hypertextuelle des textes peut cependant faire office de révélateur d'une nouvelle dimension intertextuelle : celle, précisément, de l'hypertextualité.

Dans ce nouvel espace du texte et avec la naissance de nouvelles formes et de nouveaux modèles de textualité (hyperfictions, générateurs de textes), les acquis stylistiques, rhétoriques et narratifs de l'usage de la note de bas de page en littérature peuvent être amenés à jouer un rôle déterminant. Il faudra pour cela s'efforcer de décliner les possibilités nouvelles offertes par le support numérique et par la refonte considérable de l'ensemble des relais de la chaîne énonciative autour de celui-ci (auteur , lecteur ...).

BIBLIOGRAPHIE.

BALPE J.-P.

“ *Une littérature inadmissible.* ” Conférence au Centre Georges Pompidou, Octobre 1996. [en ligne] <http://hypermedia.univ-paris8.fr/Jean-Pierre/articles/Litterature.html>, consulté le 06/04/2002.

BARITAULT A.

“ *Xanadu.* ”, pp.190-193, in **Sciences et vie Micro**, Novembre 1990.

BARTHES R.

Le bruissement de la langue - Essais critiques IV. Paris, Seuil, Septembre 1984.

BAUDET S. & DENHIÈRE G.

Lecture, compréhension de textes et science cognitive. Paris, PUF, 1992.

BUSH V.

“ *As We May Think.* ”, pp. 101-108, in **The Atlantic Monthly**, vol.1, n°176, Juillet 1945. [en ligne] <http://www.isg.sfu.ca/~duchier/misc/vbush>, consulté le 07/02/1998.

CLEMENT J.

“ *Écritures hypertextuelles.* ” Support de cours. [en ligne] <http://hypermedia.univ-paris8.fr/jean/fiction/presentation.html>, consulté le 15/09/1997.

ERTZSCHEID O.

Les enjeux cognitifs et stylistiques de l'organisation hypertextuelle. Thèse de Doctorat. Sciences de l'information et de la communication / Sciences du langage. Université de Toulouse 2. Octobre 2002.

FEUILLEBOIS E.

“ *Phénomènes d'intertextualité en littérature persane.* ” [en ligne] <http://www.ivry.cnrs.fr/iran/atelintertext1.htm>, consulté le 15/02/2002.

GAZEL H.

“ *Hypertexte et géographie.* ”, in **Cyberge**, n° 28, publié le 26/06/97. [en ligne] <http://www.cyberge.presse.fr/ehgo/hgazel/hypergeo.htm>, consulté le 08/02/2002.

GENETTE G.

Palimpsestes. La littérature au second degré. Paris, Seuil, coll. “ Points ”, n°257, 1982.

HOFSTADTER D.

Gödel, Escher, Bach - Les brins d'une guirlande éternelle, Paris, InterEditions/Masson, 1985.

¹⁴ [Barthes 84 p.72] “ (...) l'oeuvre est un fragment de substance, elle occupe une portion de l'espace des livres (par exemple dans une bibliothèque). Le Texte, lui, est un champ méthodologique. ”

LANDOW G.-P.

“*Hypertext and Collaborative Work : The Example of Intermedia.*”, pp. 407-428, in **Intellectual Teamwork : Social and Technological Foundations of Cooperative Work.** Galegher J., Kraut R.E., Egido C. (éds.), Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, New-Jersey, 1990.

LAUFER R. & SCAVETTA D.

Texte, hypertexte et hypermédia. Paris, P.U.F, “ Que sais-je ? ” n°2629, 1992. 2ème édition corrigée (1995).

MARCOTTE S.

“*George Landow et la théorie de l’hypertexte.*”, in **L’Astrolabe.** [en ligne] <http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0012.htm>, consulté le 26/09/2001.

MASSON J.-S.

From Gutenberg’s Galaxy to Cyberspace : The Transforming Power of Electronic Hypertext. Thèse de doctorat, Université McGill, Montréal, Québec. [en ligne] <http://www.massondissertation.elephanthost.com>, consulté le 12/06/2000.

MAZOUZ O., PASCUAL E., VIRBEL J.

“*Représentation et gestion d’annotations*”, pp. 127 à 138 in **Hypertextes et hypermédias : réalisations, outils, méthodes.** Balpe J.-P., Lelu A., Saleh I. (coord.), Paris, Hermès, coll. “ Techniques de l’information ”, 1995. Actes de la conférence “ Hypertextes et hypermédias ”, 11-12 Mai 1995, Université Paris VIII.